

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale de Hairé

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE HAIRE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Hairé, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit de 39,93 kg par personne par an par rapport à la production de 2005 (au regard de la norme FAO de 255,5 kg/personne par an) ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvres et loin du chef lieu de la commune qui abrite deux banques de céréales et des villages; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion des banques de céréales sont le non paiement des dettes, l'inorganisation de l'approvisionnement.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de développement de la commune de Hairé a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet.

Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

II. APERÇU SUR LA COMMUNE

2.1. Historique

Boni, chef lieu de la commune est un vieux site fondé par des peuples Kourmi venant du Sud. Ce site fut occupé plus tard par des chasseurs guerriers venus de Dallah dont le règne a beaucoup influencé la zone. Jusqu'à nos jours, la chefferie reste dans la lignée.

Boni avec ses 32 villages est devenu à l'indépendance en 1960 un arrondissement puis en 1996 une commune rural sous la dénomination de Hairé conformément à la n° 96-059 ANRM du 4 Avril 1996.

2.2. Situation géographique

La commune de Hairé est limitée :

- o Au nord par la commune de Nyafunké
- o Au sud par la commune de
- o A l'ouest par la commune de Kerena et Dallah
- o A l'est par la commune de Mondoro

3.3 Organisation administrative

La commune rurale de Diaptodji a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. Elle compte 32 villages.

La commune de Diaptodji a pour chef lieu Ngouma et relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de quatre vingt quinze kilomètres (95 km.). Elle est administrée par

un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal de 17 membres et le bureau communal de 4 membres ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Ngouma, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, ALCOP, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune de Hairé anciennement arrondissement de Boni s'étend sur une superficie de 5155 km². Ce qui fait d'elle la plus grande des 15 communes du cercle de Douentza

4.1.2. Le Climat

Le climat est de type aride à saisons contrastées avec une saison sèche longue de fin septembre en juin et une saison pluvieuse aléatoire de juillet en septembre.

4.1.3. La pluviométrie

L'hivernage de courte durée (juillet à septembre) se manifeste en général par une pluviométrie annuelle moyenne de 350 à 400mm. Cette faible quantité de pluies est également irrégulièrement répartie.

4.1.4. Les Sols

On distingue les types suivants :

- Les sols sableux : ils sont caractérisés par une grande perméabilité, une faible capacité de rétention en eau et en élément nutritif, une grande sensibilité à la dégradation. Cependant ces sols conviennent aux cultures sèches.
- Les sols sablo limoneux. Ils sont caractérisés par un drainage interne modéré, une faible capacité de rétention en eau. Ils sont aptes aux cultures céréalières d'hivernage, les cultures fourragères et les cultures maraîchères.
- Les sols argilo limoneux : Ils se rencontrent dans les mares, bas-fonds. Ils possèdent une bonne capacité de rétention en eau. Ils sont aptes aux cultures céréalières d'hivernage, et les cultures maraîchères.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

Sur le terrain, il apparaît que les sols font l'objet d'occupations suivantes :

- Zone du plateau : Où poussent quelques espèces de graminées et d'arbustes. Elle sert surtout de pâturage.
- Zone du seno : C'est une vaste plaine sableuse et très accidentée. Elle est réservée à la culture de l'arachide. Dans les dépressions (mares) où la zone est argilo sableuse on pratique la production maraîchère
- Zone limono sableuse : Est surtout réservée aux pâturages. Les formations ligneuses qui s'y trouvent sont aussi des réserves de fourrage d'inter saison. Il faut noter que les sols sont peu fertiles.

L'environnement humain est caractérisé par l'existence d'habitat de types traditionnels fait à partir des matériaux locaux sous forme de cases et de huttes selon les cultures et les ethnies peulhs, bellah et bambaras qui y résident.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines : La commune rurale du Hairé ne dispose pas de fleuve ni de rivière. Aucune étude n'est disponible sur la commune permettant d'apprécier ces ressources en eau souterraine. Cependant les pratiques traditionnelles montrent l'existence de yogododji qui sont des trous creusés dans le sol à faible profondeur pour accéder à l'eau pour les besoins alimentaires et d'abreuvement.

Les eaux de surface : Il existe à travers la commune, une multitude de mares plus où moins importantes dont certaines ont fait l'objet de surcreusement par l'ODEM dans le cadre de l'hydraulique pastorale. Les principales mares sont :

Pendant la saison sèche, la mare de Oussougou fait l'objet d'une cohabitation entre le bétail les humains les éléphants. Les mares sont alimentées par les eaux de ruissellement et de pluies.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 Population/densité

La commune de compte 32 villages pour une population de 20 904 habitants (données race 2001) réparties entre 10 662 femmes et 10 242 soit une densité de 4,05 habitants au km².

L'exode touche la frange jeune de la population qui après les récoltes se déplace vers les centres urbains Mopti, San, Ségou, Bamako pour le commerce ou la fonction de berger. etc.... Cette année il faut le signaler ce mouvement a beaucoup augmenté en raison de la crise acridienne qui a durement frappé la commune.

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population est inégale entre les villages. La population est en majorité jeune à l'image de tout le pays. C'est une population assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel.

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les différentes ethnies sont les peulhs majoritaires, les tamachek, et les dogons et les bambars. Leurs principales occupations sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1. Agriculture

Elle est la deuxième activité de la localité après l'élevage et occupe la majorité de la population active de la commune. Le tableau suivant fournit quelques données sur la situation de l'agriculture.

L'agriculture se fait donc essentiellement de façon traditionnelle même si certaines techniques culturales modernes ont été vulgarisées. Les semences utilisées sont traditionnelles. Le matériel agricole est acquis sur fonds propres, mais de plus en plus certaines structures d'encadrement octroient du matériel agricole à certains exploitants sous forme de prêt remboursable. Il s'agit du SLACAER dans le cadre du projet « s'équiper en reboisant » et d'autres partenaires.

Les principales spéculations sont : le mil, le sorgho, l'arachide, le niébé et le wandzou. Le maraîchage est pratiqué sur des faibles superficies. Il concerne la laitue, les choux, tomate, aubergine, échalote, gombo, piment. C'est une activité pratiquée surtout par les organisations paysannes féminines. Elles sont appuyées par le service technique et les partenaires au développement.

4.3.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique importante de la commune. L'importance de l'élevage est liée au fait que la commune constitue une zone d'accueil des transhumants en hivernage à cause des meilleurs parcours, des terres salées. Le cheptel bovin estimé à 35.363 têtes est constitué de zébu peulh et occupe le 1^{er} rang au niveau du cercle soit 18% des effectifs. Les petits ruminants (ovins, caprins) sont également très importants dans le système d'élevage de la zone (89 109 ovins/caprins auxquels il faut ajouter 376 équins, 2489 asins, 304 camelins, 77 863 volailles).

L'alimentation du bétail est assurée essentiellement à travers l'exploitation des parcours naturels et des riches pâturages du seno.

La commercialisation du bétail est l'un des secteurs les plus dynamiques au niveau de la commune. Les activités portent sur la vente d'animaux sur pied, les abatages et l'exportation du bétail et des cuirs et peaux. A cet effet la commune dispose d'un marché à bétail à Boni le plus important du cercle et d'une foire à Symbi.

4.3.3. Pêche

Elle n'est pas pratiquée de façon traditionnelle par les enfants dans les mares pour la capture quelques silures.

4.3.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle constitue un appoint alimentaire et une source de revenu monétaire pour toutes les populations. Les fruits et les feuilles sont des compléments vitaminés (jube, dattes sauvages) et sont utilisés même pendant les années de bonnes récoltes; le boscia sénegalensis, la gomme arabique 30 kg/foire le bois de chauffe soit 300 stère/mensuel.

4.3.5. Les femmes dans les systèmes de production

Les femmes participent aux activités de production. Il s'agit du nettoyage des champs familiaux les semis, le sarclage, le désherbage, la lutte contre les déprédateurs, les récoltes et le transport des paquets de mil à l'entreposage sur leurs petites parcelles octroyées par leurs maris elles exercent les tâches suivantes : labour, semis sarclage récolte, vente. Elles cultivent essentiellement l'oseille le gombo, niébé, arachide. Elles contribuent du coup à la conservation et à l'amélioration de ces variétés qui se sont plus cultivées par les hommes.

4.3.6 Artisanat

L'artisanat est une activité très répandue dans presque toutes les couches de la société (féminine et masculine) avec des spécialités marquées pour la vannerie, la poterie, la forge, le travail du bois ou la maroquinerie.

Certaines associations féminines et masculines ne bénéficient d'aucun encadrement adéquat. Les productions (dabas, couteaux, seccos, fourneaux, pioches, mortiers, pilons écuelles etc sont écoulés au cours de foires hebdomadaires.

Les statistiques sur les quantités produites ne sont pas disponibles ; cependant l'argent obtenu sert à l'achat de vivres complémentaires pour la famille et du bétail sous forme d'épargne.

4.3.7. Commerce

Les commerçants sont estimés à plus de 100. Il n'existe pas de commerçants grossistes. Ils sont tous des détaillants ; ils sont approvisionnés surtout au cours des foires hebdomadaires par des grossistes d'ailleurs. Certains d'approvisionnent à partir de Bamako, Mopti, San, Mopti-Douentza. Les produits vendus sont divers : tissus, huile, farine, sucre, thé, dattes, arachide, mil, etc.....

Des chargements de camions remorque (40T) et (10T) sont signalés à chaque marché local. Le bétail est exporté et constitue une source de revenu importante. Les femmes exercent le petit commerce (vente de condiments légumes tec...)

4.3.8. Transport et communication

La commune est traversée « par la route RN16 ». Les principales voies de communication sont : la route bitumée Sévaré Gao traversant la commune à travers certains villages reliant Boni à Gao-Gossi en traversant la commune de Hombori, la piste Boni-Djibo (Burkina faso) reliant Boni à Djibo en traversant la commune de Mondoro.(80 km environ)

Les autres moyens de communication sont constitués par une couverture de la télévision nationale, un système RAC entre les différents services de l'administration (sécurité, sous-préfecture, CSCOM).

4.4. Activités socio- économiques et culturelles

4.4.1 Hydraulique

La commune dispose de nombreux ouvrages hydrauliques pour les besoins de consommation humaine et d'abreuvement du bétail. L'activité d'approvisionnement en eau potable est assurée par l'adduction d'eau de Boni à travers les bornes fontaines et par les puits à grand diamètre. Force est de noter que le problème d'eau potable demeure réel dans la mesure où ces infrastructures ne suffisent pas pour couvrir les besoins que certaines populations comblent avec l'eau des yogododji « trou creusé dans la terre pour retenir les eaux de ruissellement et protégé par des méthodes traditionnelles en vue d'y conserver durablement l'eau»

4.4.2 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est insuffisante par rapport au besoin au regard des rendements de production de céréales rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions en 2005 est de 437,5 kg/ha dont 490 kg/ha pour le mil et 385 kg/ha pour le sorgho ; ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 4 506 250 kg soit une moyenne de 215,56 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que la commune de Diaptodji accuse un déficit de 39,93 kg par personne pour assurer la disponibilité de céréales à ses ménages.

Si en terme de disponibilité, la production en condition favorable est suffisante, cela n'autorise pas un assurance complète compte du caractère aléatoire des pluies et des risques liés aux déprédateurs.

En 2004 par exemple, la commune a affiché un déficit énorme qui a nécessité l'intervention de l'Etat par les dons de céréales, la mise en place de banques de céréales ; du reste l'excédent s'explique en partie par l'apport du rendement des productions de riz paddys de l'ordre de 5000kg/ha dû à l'existence des périmètres aménagés par la NEF, le GRAT, le FED/VRES et l'Etat; or cela est rapporté avec la moyenne des rendements de mil et sorgho à la superficie totale qui n'est qu'en partie cultivée en riz (environ 30%). Autrement la couverture des besoins est de 184,70 kg/personne par an quand il s'agit du mil et du sorgho en considérant qu'ils occupent 70% des superficies.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Ngouma, Takouti, et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même des ONGs telles que le GRAT et des projets FES/VRES et PNIR qui appuient l'aménagement des plaines et périmètres hydro agricoles dans la commune.

La commune reflète la situation de sa région d'appartenance Mopti, qui a une des incidences de pauvreté la plus élevée avec plus de trois quarts (76,2 %) ¹. Les pauvres et les très pauvres y sont représentés dans des proportions presque identiques. Pour le cercle le CSLP indique une incidence de pauvreté de 73% contre 61,2 d'indice de précarité.

La commune avec 35,35% et un ratio de 1 école pour 5 villages demeure en deçà de l'objectif fixé par le PRODEC (73%) d'ici 2010. Il en est de même en matière d'alphabétisation au taux très bas de 0,73%. Le ratio élève/classe est de 54 et élève/maître 80. Le ratio école/village est de 0,35. Le ratio tables bancs/classes est de 21. Le taux de fréquentation des filles est de 99,86% cela est dû à l'appui de certains partenaires (PAM, CRS) qui offrent des rations alimentaires aux filles durant toute l'année.

En matière de santé le taux de consultations prénatales a été 37,06%, le taux d'accouchement assisté 17,98%. Il est à noter que le CSCOM de Boni couvre 28 villages et celui de Nokara 4 autres villages restent de la commune. La situation actuelle est en déphasage avec le besoin des populations toutefois la couverture vaccinale (PEV) est encourageante soit 73,26%.

¹ Source Document CSLP 2000

En matière d'infrastructures agricoles, les potentialités sont insuffisamment exploitées, situation qui place la commune dans une dépendance aux céréales provenant de San, Koutiala ou Koro.

L'hydraulique est l'un des domaines qui a reçu le plus d'investissement mais pour autant la norme nationale (1 point d'eau pour 400 habitants) n'est pas atteinte en raison des besoins croissants, des contraintes liées au terrain et aussi l'enclavement des villages.

V. ATOUTS ET CONTRAINTES

5.1 Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

En matière d'élevage, il existe à travers la commune deux (2) sociétés coopératives d'éleveurs (Symbi et Boni), six (6) associations d'éleveurs et une association d'aviculteurs (Boni), 1 association des marchands de bétail et 1 association des bouchers. Elles œuvrent pour le développement de la filière bétail viande avec l'appui de l'ACAER, des vétérinaires privés mandataires.

5.1.2. Terres

Dans le domaine de la disponibilité en terres en particulier de culture, la commune possède de nombreuses plaines aménageables pour la riziculture, le maraîchage et les cultures de décrues. Le diagnostic techniques et participatif réalisé dans le cadre de l'élaboration du PDESC indique en 2004 des objectifs de production de 10 600 ha et des réserves importantes inexploitées dans le seno.

L'intervention du PACR et du projet de conservation et de valorisation de la biodiversité du Gourma et des éléphants permettra de promouvoir les initiatives de production locale et valorisation des ressources naturelles.

5.1.3 Pâturages et forêts

La commune possède les meilleurs pâtures ce qui confère son importance pastorale. Les principales zones de pâturages au niveau de la commune :

1. Dourgama
2. P 17
3. Seno-sigama
4. Symbi

Les terres salées existent au Dourgama. Les statistiques ne sont pas disponibles sur les superficies réelles de ces zones.

Les pistes pastorales sont assez nombreuses dans la commune et sont utiles pour les transhumants dont la durée dépend de la saison de pluie. Quand aux points d'eau, on dénombre 18 dont 8 puits pastoraux ordinaires

La distribution de la végétation est principalement liée à l'abondance des pluies. La steppe est composée d'une mince couverture d'espèces annuelles. Ce sont les graminées.

On rencontre aussi des espèces comme *Mitragyna inermis*, *Anogeisus leocarpus*, *Combretum sp* sur les sols sableux. Les sols lumono-sableux porte une végétation de type arbustive composée essentiellement de *Combretum sp*, *Ptérocarpus sp*, *Boscia senegalensis* et *Acacia sp*. Il ressort des entretiens avec le chef de poste du SCN (service de conservation de la nature) que de nombreuses espèces sont en voie de disparition, voire disparues. Ce sont *Acacia seyal*, *Comiphora africana*, *Anogeisus leocarpus* etc

En ce qui concerne les ressources fauniques, elles comprennent les antilopes, les Outardes, les Pintades, les Canards, les Phacochères, les hyènes, les chacals et les éléphants.

La commune fait partie du parcours des éléphants. En effet, à la mare de Oussougou près de Boni, un troupeau de 8 à 9 éléments séjourne toute l'année dans une cohabitation non moins problématique.

5.1.4 Les eaux

Les principales mares identifiées sont les mares de serma, de Oussougou, Goumpol, Symbi surcreusées par l'ODEM ; elles sont toutes de caractère semi temporaire.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

Les marchés hebdomadaires fréquentés sont ceux de Boni, Douentza, Hombori, Dallah pour échanger les produits locaux et externes. La commune est pourvoyeuse de bétail aux villes de Douentza Mopti et Bamako et aux pays voisins à travers les commerçants de bétail qui s'approvisionnement sur le différent marché de Boni.

Les voies et moyens de communication sont constitués par la route nationale RN 16, les routes locale et régionale Boni – Djibo, Boni – Douentza, les pistes communales sus citées, la télévision nationale, le système RAC entre les différents services de l'administration (sécurité, sous-préfecture, CSCOM).

5.2 Les contraintes

5.2.1. Liées à la disponibilité

La principale contrainte dans ce domaine est la baisse des productions agricoles par rapport aux besoins alimentaires. Dans le domaine agricole, elle est due à l'insuffisance de matériels agricoles, la pauvreté des sols, l'érosion, les attaques des déprédateurs, les maladies des plantes, l'inadéquation des techniques de production

Dans le domaine de l'élevage, elle se manifeste par l'insuffisance de pâturages, les maladies des animaux, le coût élevé des produits vétérinaires.

La dégradation des ressources forestières, fauniques et halieutiques est le problème majeur ressenti dans ce domaine. Il est imputable à la coupe abusive des arbres, au défrichement incontrôlé, à l'érosion hydrique et éolienne, la pression démographique, les feux de brousse, le braconnage, le manque de surveillance

5.2.2. Liées à l'accès

La commune est confrontée dans ce domaine au faible pouvoir d'achat des populations, au faible niveau d'échanges et communication, à la faible valorisation des produits locaux

5.2.3. Liées à l'utilisation appropriée des aliments

Dans ce domaine, la qualité défectueuse des produits alimentaires constitue la principale.

5.2.4. Liées à la stabilité

Le dysfonctionnement des coopératives de production, le faible niveau de suivi de la sécurité alimentaire et l'inexistence d'un stock de sécurité sont les contraintes identifiées par rapport à la stabilité.

DEUXIEME PARTIE

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE
VI 1. PLAN D'ACTION**

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE	Baisse des productions	Augmenter les productions	Les productions sont augmentées	Formation des paysans aux nouvelles techniques agricoles	PASAOP Etat	Conseil communal
				Equiper des paysans de charrues et de boeufs	Service de l'agriculture	Conseil communal
				Création de banques de semences hâtives	Service semencier	Conseil communal
				Aménagement de 51 ha de terres cultivables	Service de l'agriculture	Conseil communal
				Formation de 10 UPA en agroforesterie	Service de l'agriculture	Conseil communal
				Réalisation de 3 microbarages	Service de l'agriculture, Fonds Italie/CILSS	Conseil communal
				Création de 3 banques de céréales	Etat, PDI/HK	Conseil communal
				Lutte contre les déprédateurs des végétaux	Service de protection des végétaux	Conseil communal
				Exploiter rationnellement l'élevage	L'élevage est exploité rationnellement	Construction de 4 parcs de vaccination
			Sensibilisation des	Mandataires et	Conseil communal	

				éleveurs à la vaccination des animaux	service vétérinaire			
				Aménagement de 8 ha en culture fourragère	Service de l'agriculture	Conseil communal		
				Traçage de 20 km de pare feux	Production et industrie animales (PIA), service de conservation de la nature (SCN)	Conseil communal		
				Restaurer l'environnement	Les espaces dégradés sont restaurés	Reboisement de 4 ha	SCN, NEF	Conseil communal
						Création de 4 marchés de bois	SCN, NEF	Conseil communal
						Installation de 4 pépinières forestières	SCN	Conseil communal
						Prévention des conflits	Etat	Conseil communal
				Améliorer la disponibilité de produits de bonne qualité	La disponibilité de produits de bonne qualité est améliorée	Assainissement et augmentation de la disponibilité de viandes	Etat	Conseil communal
ACCESSIBILITE	Faible pouvoir d'achat des populations	Améliorer le pouvoir d'achat des populations	Le pouvoir des ménages est amélioré	Redynamisation des AGR	PACR, Etat	Conseil communal		
	Faible niveau d'échanges et de communication	Améliorer le niveau des échanges et de la communication	Le niveau des échanges et de la communication est amélioré	Entretien des pistes	Etat	Conseil communal		
				Création de 5 foires	Commune	Conseil communal		
				Installation d'une antenne téléphonique	Etat	Conseil communal		
				Installation d'une radio rurale	Etat	Conseil communal		
Faible valorisation	Equiper les populations de moyens de	Les populations sont dotés de moyens de	Equiper des UPA de matériels	CILSS, PACR,	Conseil communal			

	des produits locaux	transformation et de conservation des produits locaux	transformation et conservation modernes des produits	transformation et de conservation	Projet Biodiversité	
UTILISATION	Qualité défectueuse des produits alimentaires	Assurer la bonne qualité des produits alimentaires	La population adopte et consomme les produits connus et de bonne qualité	Information et sensibilisation de la population sur la qualité des produits et leur conservation	Etat	Conseil communal
STABILITE	Dysfonctionnement des coopératives de production	Assurer le bon fonctionnement des coopératives	Les coopératives sont fonctionnelles	Redynamisation des coopératives	chambre d'agriculture	Conseil communal
				Construction d'un magasin de stockage des céréales	Etat, PDI/HK	Conseil communal
				Création de 27 banques de céréales	Etat, PDI/HK	Conseil communal
	Faible niveau de suivi de la sécurité alimentaire	Assurer le suivi des autorités communales et administratives	Le suivi des activités relatives à la sécurité alimentaire est assuré	Suivi des activités relatives à la sécurité alimentaire par les autorités	Etat	Conseil communal
	Inexistence d'un stock de sécurité	Assurer la gestion des risques de famine	Un stock de sécurité est constitué	Constitution d'un stock de sécurité	Etat	Conseil communal

VI. 2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	indicateurs	Coût total 000 FCFA	Coût par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Formation des paysans aux nouvelles techniques agricoles	La production augmente d'au moins 50 kg/ha	7500	1500	1500	1500	1500	1500	Commune
	Equipped des paysans de charrues et de boeufs	Les UPA sont équipées de 875 nouvelles charrues	142080		47360	47360	47360		Commune
	Création de banques de semences hâtives	Les banques de semences de variétés hâtives sont créées	150	750	750				Commune
	Aménagement de 51 ha de terres cultivables	51 ha de terres sont aménagés	12750	4250	4250	4250			Boni, Dourgama
	Formation de 10 UPA en agroforesterie	10 UPA sont formées et pratiquent l'agroforesterie	100		100				Commune
	Réalisation de 3 microbar rages	3 micro barrages sont construits	45000			15000	15000	15000	Symbi, Nemguené, Gorogal, Aiga
	Création de 27 banques de céréales	27 banques de céréales sont créées et approvisionnées	40500	20250	20250				Commune exceptés Boni Ella, Boni OHN, Nemguené
	Lutte contre les déprédateurs des végétaux	32 brigades de PV sont équipées en produits phytosanitaires	24000	4800	4800	4800	4800	4800	Commune
	Construction de 4 parcs	4 nouveaux parcs de vaccination sont	28000	7000	7000	7000	7000		Beby, Gorgal Aiga, OHN, Nemguené

	de vaccination	construits et fonctionnels							
	Sensibilisation des éleveurs à la vaccination des animaux	Le taux de vaccination a augmenté de 17%	200	200					Commune
	Aménagement de 8 ha en culture fourragère	8 ha de terres sont exploités en culture fourragère	200	100	100				Taby, Tega, Nokara, Touperé, Loro Keri, Nissinata, Pringa
	Traçage de 20 km de pare feux	20 km de pare feux sont tracés et matérialisés	50		50				Commune
	Reboisement de 4 ha	4 ha de terrain dégradé sont reboisés	1600	400	400	400	400		Taby, Nokara, Touperé, Loro, Boni, Yorbou
	Création de 4 marchés de bois	4 marchés ruraux de bois sont mis en palace et fonctionnels	PM						Kikiri, Nokara Carrefour, Boni, Ouro-Guerou, Gai, Guirmari
	Installation de 4 pépinières forestières	4 pépinières sont installées et fonctionnelles	10000	5000	5000				Commune
	Prévention des conflits	Les conflits sont rares	500	100	100	100	100	100	Commune
	Assainissement et augmentation de la disponibilité de viandes	Le bétail et la volaille sont vaccinés	7500	1500	1500	1500	1500	1500	Commune
Accessibilité	Redynamisation des AGR	Le revenu des populations est amélioré	4200	2100	2100				Commune
	Entretien des pistes	Les pistes sont praticables	43850	8 770	8 770	8 770	8 770		Commune

	Création de 5 foires	5 foires sont créées et fonctionnelles	250	150		100			Commune
	Installation d'une antenne téléphonique	Une antenne est fonctionnelle	PM						Boni
	Installation d'une radio rurale	Une radio rurale et fonctionnelle	7600		7600				Commune
	Equiperment des UPA de matériels de transformation et de conservation	Les UPA sont équipées pour transformer et conserver les produits	3500	5000	10000	5000	5000	5000	Commune
Utilisation	Information et sensibilisation de la population sur la qualité des produits et leur conservation	La population utilise les produits appropriés de bonne qualité	1000	200	200	200	200	200	Commune
	Redynamisation des coopératives	Les coopératives sont fonctionnelles	100		100				
Stabilité	Construction d'un magasin de stockage des céréales	Un magasin de stockage de céréales est construit	4000		4000				Boni
	Suivi des activités relatives à la sécurité alimentaire par les autorités	Un suivi est effectué une fois par trimestre	500	100	100	100	100	100	Commune
TOTAL			385 131	66 170	121 260	91 310	86 960	19 413	

VI.3 PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Coût total 000 FCFA	Coût par source de financement					Localisation
			Commune	Etat	PTF	Population	Autre	
Disponibilité	Formation des paysans aux nouvelles techniques agricoles	7500	420	1 590	4 208	413	870	Commune
	Equiperment des paysans de charrues et de boeufs	142080	7 956	30 121	79 707	7 814	16 481	Commune
	Création de banques de semences hâtives	150				150		Commune
	Aménagement de 51 ha de terres	12750	714	2 703	7 153	701	1 479	Boni, Dourgama
	Formation de 10 UPA en agroforesterie	100	100					Commune
	Réalisation de 3 microbar rages	45000	2 520	9 540	30 465	2 475		Symbi, Nemguené, Gorogal, Aiga
	Lutte contre les déprédateurs des végétaux	24000	2 268	8 586	22 721	2 228	4 698	Commune
	Construction de 4 parcs de vaccination	28000	1 344	5 088	13 464	1 320	2 784	Beby, Gorgal Aiga, OHN, Nemguené
	Sensibilisation des éleveurs à la vaccination des animaux	200	1 568	5 936	15 708	1 540	3 248	Commune
	Aménagement de 8 ha en culture fourragère	200	200					Taby, Tega, Nokara, Touperé, Loro Keri, Nissinata, Pringa
	Traçage de 20 km de pare feux	50	200					Commune
	Reboisement de 4 ha	1600				50		Taby, Nokara, Touperé, Loro, Boni, Yorbou
Création de 4 marchés de bois	PM		90	339	898	88	186	Kikiri, Nokara Carrefour, Boni,

								Ouro-Guerou, Gai, Guirmari
	Installation de 4 pépinières forestières	10000						Commune
	Prévention des conflits	500		2 120	6 170	550	1 160	Commune
	Assainissement et augmentation de la disponibilité de viandes	7500	28	106	280	86		Commune
Accessibilité	Redynamisation des AGR	4200	420	1 590	4 208	413	870	Commune
	Entretien des pistes	43850	8770	8770	8770	8770	8770	Commune
	Création de 27 banques de céréales	40500	896	3 392	8 976	880	1 856	
	Création de 5 foires	250	250					Commune
	Installation d'une antenne téléphonique	PM						Boni
	Installation d'une radio rurale	7600	426	1 611	4 264	418	882	Commune
	Equiperment des UPA de matériels de transformation et de conservation	3500	196	742	1 964	193	406	Commune
Utilisation	Information et sensibilisation de la population sur la qualité des produits et leur conservation	1000	56	212	561	55	116	Commune
Stabilité	Redynamisation des coopératives	100	50			50		
	Construction d'un magasin de stockage des céréales	4000	224	848	2 244	220	464	Boni
	Suivi des activités relatives à la sécurité alimentaire par les autorités	500	28	106	280		86	Commune
TOTAL		385 130	48 039	75 521	205 624	19 874	36 073	

VIII. CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.

Liste des membres du Conseil Communal

Nom & Prénom	Fonction
Boubacari Cissé	Maire,
Oumar A Dicko	1 ^{er} adjoint
Boucari Sow	2 ^{ème} adjoint
Bourama Guindo	3 ^{ème} adjoint
Aldjouma Tamboura	Conseil communal, C.Cercle
Andournia Guindo	Conseil communal, C Cercle
Ansouri Guindo	Conseil communal
Ibrahim Cissé	Conseil communal
Amadou Hamadoun	Conseil communal
Nouh Djibi Tamboura	Conseil communal
Hamadoun A Dicko	Conseil communal
Bourema Hamadoun Guimbayara	Conseil communal
Hamadoun A Tamboura	Conseil communal
Anto Yorouba	Conseil communal
Amadou Samba Tamboura	Conseil communal
Amqdou Brahima Dicko	Conseil communal

Copie du Procès Verbal de délibération du Conseil Communal